



Institut de Relations Internationales et Stratégiques

VERS UNE CULTURE DE SECURITE EUROPEENNE ?

SYNTHESE

Institut Français de Relations Internationales (IRIS)

Auteur : B. Nivet

Année 2001

Le contenu de cette synthèse n'engage que son auteur

Longtemps sujet tabou de l'intégration européenne, le domaine de la sécurité et de la défense est aujourd'hui l'un des principaux chantiers de l'Union européenne à travers la politique européenne de sécurité et de défense (PESD). En trois ans – de la déclaration de Saint-Malo en décembre 1998 à la déclaration de Laeken en décembre 2001 –, les Quinze se

sont engagés à faire de l'UE un acteur stratégique (Saint-Malo, Cologne), se sont mis d'accord sur les moyens institutionnels et opérationnels qu'ils entendaient mettre en œuvre afin d'atteindre cet objectif politique (Helsinki, Nice), et ont déclaré l'Union 'opérationnelle' (Laeken). Ces progrès rapides et remarquables ne doivent cependant pas faire oublier le chemin qui reste à parcourir pour que le développement de la PESD consacre réellement l'émergence d'une Union européenne acteur stratégique, c'est-à-dire qui soit capable d'agir de manière efficace pour la défense de ses intérêts, principes et valeurs.

A ce titre, l'émergence d'une véritable culture de sécurité européenne apparaît de plus en plus clairement comme l'un des défis sous-jacents au processus en cours de la PESD sur lesquels une véritable réflexion doit être menée. En effet, l'UE n'existera et ne sera reconnue en tant qu'acteur stratégique que si elle possède, au-delà des moyens, une sensibilité qui lui est propre par rapport à son environnement international, des réflexes et des méthodes d'actions communs cohérents, efficaces et identifiables.

De telles conditions sont-elles ou peuvent-elles être remplies par l'UE et ses États membres ? Quelles sont les lacunes actuelles et comment y remédier ?

Cette étude a pour objet d'apporter des éléments de réponse aussi concrets que possible à ces questions, en tentant de rechercher les voies possibles de l'émergence d'une véritable culture commune de sécurité et de défense. La démarche méthodologique repose avant tout sur un constat de départ que l'on pourrait résumer par l'existence entre les États membres d'une convergence, à priori importante, des intérêts, valeurs et principes qu'ils entendent défendre, qui contraste singulièrement avec la persistance de pratiques parfois fortement différenciées.

L'analyse des livres blancs sur la défense (ou documents équivalents), discours, et autre types de positionnements internationaux officiels que l'on a choisi d'appeler dans cette étude les 'affichages' des États membres permet de relever certaines approches communes des pays membres de l'UE. Celles-ci se concernent notamment :

- la définition des besoins de sécurité, ainsi que les principes et valeurs en matière de politique internationale ;
- l'attachement aux institutions et normes internationales ;
- la vision relativement 'constructive et positive' du système international ;
- la volonté de contribuer à la paix et à la stabilité du système international.

Ces convergences ne sauraient cependant augurer d'une capacité des Quinze à agir de manière efficace, solidaire et cohérente si les pratiques choisies par les États membres pour la défense de ces intérêts se différencient trop nettement. Cela d'autant plus que certaines différenciations apparaissent dès le stade du 'déclaratoire', en particulier en ce qui concerne :

- le degré d'ambitions stratégiques ;
- les conditions d'emploi de la force.

L'examen des engagements concrets des États membres de l'UE sur la scène internationale, permet par ailleurs de constater que le tronc commun des intérêts et valeurs de l'Union y est très inégalement. Cela en particulier en ce qui concerne :

- les conditions et volumes de déploiements de forces ;
- les engagements (types, intensité...) en dehors d'Europe.

Il permet aussi de relever un certain nombre de contradictions et d'introversions stratégiques européennes, dont la recherche de leurs causes profondes fait ressortir en particulier :

- l'influence des opinions publiques ;
- les rapports à l'emploi de la force parfois complexe ;
- le poids des considérations économiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies nationales.

Ce sont avant tout ces causes d'introversions et de contradictions européennes qui nous semblent créer des décalages entre les 'affichages' et les engagements concrets des Quinze.

Sur la base des enseignements tirés de ces deux premiers axes, il apparaît cependant nécessaire et utile d'ouvrir le débat en proposant des pistes de réflexion prospectives sur les voies d'un possible rapprochement entre 'déclaratoire convergent' et 'réalités différenciées'. Celles-ci pourraient notamment concerner les domaines suivants :

- un travail conceptuel et politique visant à clarifier les ambitions européennes censées être défendues à travers la PESD ;
- la réforme et la modernisation des armées des États membres, afin de combler certaines déficiences avérées, tant en terme d'efficacité que de convergence ;
- le développement d'un certain nombre de 'coopérations en temps de paix' dans les domaines 'culturel', 'opérationnel', et 'économique, technologiques et industriel' ;
- la redéfinition du lien transatlantique.

Au final, l'émergence d'une culture européenne de sécurité semble exiger principalement des Quinze qu'ils parviennent à se définir une *identité* commune sur la scène internationale, à doter l'Union d'une conscience de ses *responsabilités* et de sa *légitimité* propre, ainsi que des *habitus* communs.